



CONGRÈS RRI – VIII FORUM INNOVATION



Les nouveaux modes d'organisation des processus d'innovation

Iut de Nîmes - Université de Montpellier
8 rue Jules Raimu - Nîmes¹
4 et 5 juin 2018

Atelier : Atelier Compétences, Capacités et Systèmes d'Innovation

**Vanessa Casadella, UPJV, CRISEA, Vanessa.casadella@u-picardie.fr
Ludovic Temple, Cirad UMR Innovation, ludovic.temple@cirad.fr**

Dans un contexte lié au rôle croissant des connaissances et du savoir dans le développement économique, les processus d'innovation résident dans la capacité d'acquisition de nouvelles compétences. La capacité d'apprentissage et d'adaptation aux évolutions des contextes est centrale pour améliorer la capacité à innover à différentes échelles individuelles ou collectives : firmes, régions, pays. Elle définit une nécessité de reconstruire les qualifications et les compétences organisationnelles et technologiques dans différentes organisations (firmes, institutions). La création de connaissances peut inclure diverses compétences par différentes formes d'apprentissages : imitation, interactions, pratiques tout comme des capacités intellectuelles acquises au sein d'institutions éducatives & formation. Elle inclut aussi le management de la connaissance à travers l'apprentissage organisationnel ainsi que la R&D.

La substance de l'entrepreneuriat (Tiran, Uzunidis, 2017) se construit sur ce que les acteurs : firmes, organisations collectives sont *capables de faire*. Les savoirs et les compétences deviennent des actifs stratégiques et jouent alors un rôle déterminant. Ainsi les théories reposant sur les compétences soulignent le rôle de la connaissance tacite et sociale au sein de l'organisation économique (Prahalad, Hamel, 1990). Les compétences ne se restreignent pas à la dotation en facteurs ou encore à la capacité d'accès et à d'usage de l'information. Elles sont générées par les investissements pour constituer un capital humain et social, informationnel et organisationnel permettant de construire des avantages compétitifs durables et les dispositifs (plateformes, réseaux) qui créent les situations concrètes d'apprentissages. La compétence est composée de connaissances techniques, organisationnelles, scientifiques et relationnelles lesquelles émanent de mécanismes et dispositifs d'apprentissage et de routines. Quant aux capacités, elles s'identifient plutôt à des modèles répétés d'action et d'utilisation des actifs

¹ Cf. site de l'IUT <http://www.iut-nimes.fr/acces> pour les modalités d'accès.

afin de créer, produire ou offrir de nouveaux produits et services sur un marché (Sanchez et al., 1996) ou un territoire. Dans cette optique, la performance des systèmes d'innovation repose sur les compétences des acteurs à accumuler des capacités mais aussi à structurer des dispositifs collectifs d'interactions qui nourrissent leur mise en utilisation effective pour innover. Les problèmes posés dans la construction de *systèmes d'innovation et de compétences* (Muchie, 2016) se situent ainsi sur des questions de construction d'opportunités et de capacités.

Le présent atelier « *compétences, capacités et systèmes d'innovation* » est construit dans cette perspective en soulevant les problématiques de capacités et compétences des acteurs à générer de l'innovation. Plusieurs questions restent à approfondir : Quelles sont les formes de capacités observables dans les S.I ? De quelles compétences parle-t-on ? Quel(s) type(s) de connaissances (techniques et autres) les acteurs mobilisent-ils dans le cadre d'un S.I ? En quoi les capacités et compétences sont-elles le jalon de la construction de systèmes d'innovation actuels ? Comment les dispositifs institutionnels génèrent et synchronisent les ressources d'apprentissage et les compétences technologiques ou organisationnelles ?

Références

- MUCHIE M., DESTA A., MENGESHA M., (2016), *Science, technology and innovation: for a sustainable future in the global south*, Africa World Press.
- PRAHALAD C.K, HAMEL G. (1990), The core competence of the corporation, *Harvard Business Review*, 79-91.
- SANCHEZ R., HEENE A., THOMAS H. (1996), *Dynamics of competence based-competition*, Elsevier Science.
- TIRAN A., UZUNIDIS D. (2017), *Dictionnaire économique de l'entrepreneur*, Paris, Classiques Garnier.

Dates importantes :

- 22 janvier 2018: Soumission des propositions de communication (résumé de 3 pages)
- 16 février 2018 : Réponse du comité scientifique
- 7 avril 2018 : Envoi du texte par les auteurs-version finale (10 à 25 pages)
- 4 et 5 juin 2018 : Forum de l'innovation

Les communications feront l'objet d'une sélection pour publication dans les revues du RRI (Innovations : REMI/JIEM, TechInn, Marché et Organisations)

<http://innovations.cairn.info/en/>

<http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=revue&no=130>

<http://www.openscience.fr/Technologie-et-innovation>

Frais d'inscriptions :

Chercheurs des universités et autres institutions publiques et privées : 200 euros

Doctorants : 150 euros

Les frais d'inscription comprennent l'accès aux ateliers, le matériel du colloque, les déjeuners et le dîner de Gala.



LABEX Entreprendre
Université de Montpellier

